

# Le point sur le budget 2018

**Jean-Noël Milor,**

Adjoint délégué aux finances  
et à la communication



## Le Budget Primitif 2018 de la Commune a été construit dans l'environnement suivant :

- une reprise mondiale et européenne qui permet une amélioration du taux de croissance national (+2 % en 2018), associé à une légère reprise de l'inflation (+1,2 % en 2018)
- de nouvelles procédures d'encadrement budgétaire local (possibilité de contractualisation d'objectifs sur les charges de fonctionnement)
- des incertitudes à terme concernant la réforme de la taxe d'habitation
- l'impact toujours présent de la baisse des dotations de l'Etat, et des interrogations sur la réforme à venir de la Dotation Globale de Fonctionnement
- le transfert de compétences vers la Métropole, en particulier l'Espace public et la voirie, entraînant un mécanisme de compensation financière qui se traduit par une contribution de 469 000 € de la Ville au Budget de la Métropole.

## Dans ce contexte, le Conseil Municipal a adopté un Budget Primitif 2018 rigoureux, cohérent, réaliste. Celui-ci permet, conformément aux engagements pris en 2014 :

- de maintenir le niveau de service rendu au public
- d'assurer le soutien nécessaire à nos associations (+2 % pour les subventions)
- de continuer à baisser nos charges de fonctionnement : en particulier -2 % sur les charges à caractère général et -3,4 % sur les charges de personnel.

La Ville a, en outre, fait le choix de ne pas actionner le levier « fiscalité », en maintenant les taux d'imposition des ménages au même niveau, et ce pour la 16<sup>ème</sup> année consécutive.

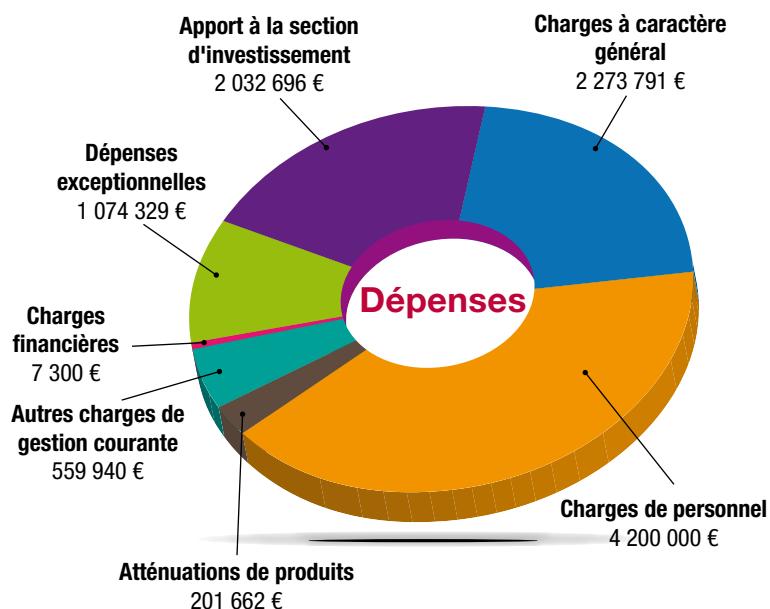
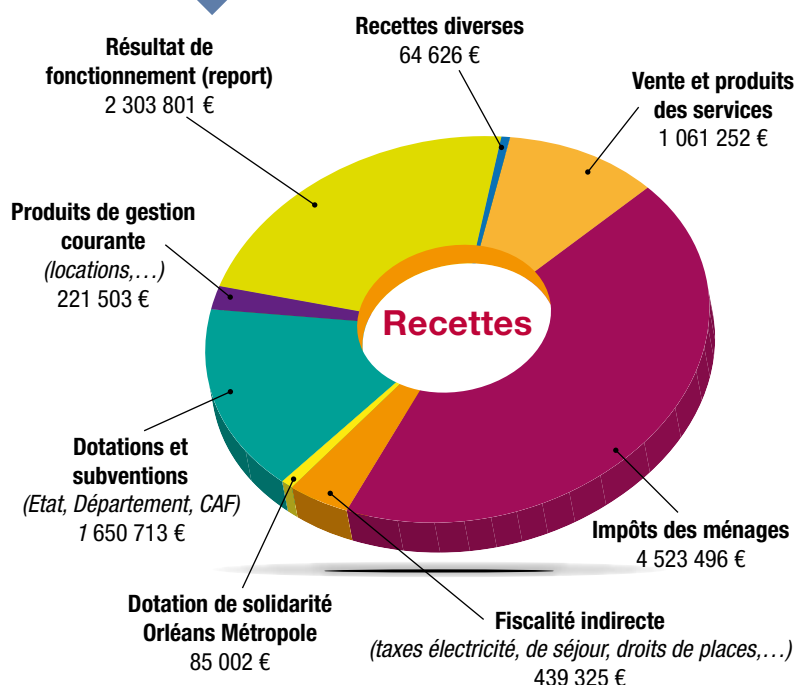
**En ce qui concerne les investissements,** l'effort de la Ville porte sur l'Accessibilité, la rénovation de nos bâtiments publics, le scolaire et le déploiement de la vidéoprotection. En outre, l'accent sera toujours mis sur la qualité de notre voirie, au travers de la Métropole (rue de Rosette, 3<sup>ème</sup> tranche de la rue de la Cerisaille, prolongement de la piste cyclable jusqu'à la fin de la route de Sandillon). Le niveau et les choix d'investissements pour 2018 ont été adaptés à notre situation financière : celle-ci est très saine, mais tenant compte des incertitudes citées plus haut, il nous faut préserver nos marges de manœuvre pour l'avenir en garantissant le niveau nécessaire de notre épargne nette, et donc assurer nos futures capacités d'autofinancement et la pérennité des équilibres financiers. La Ville a ainsi décidé de ne pas recourir à l'emprunt, et de conserver un très faible niveau d'endettement.

Voté par le conseil municipal, le 27 mars dernier, le budget 2018 illustre bien les objectifs que s'est fixés la Ville :

- Taux des impôts ménage inchangés
- Maintien du service rendu au public et du soutien aux associations
- Dépenses de fonctionnement maîtrisées et pas de nouvel emprunt pour nos investissements 2018.

MONTANT DU BUDGET : **13 853 723 €**  
 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : **10 349 718 €**  
 DEPENSES D'INVESTISSEMENT : **3 504 005 €**

## Fonctionnement



## Investissement

**Les recettes d'investissement 2018 s'élèvent à 3 504 005 €, dont les principaux postes sont :**

- Autofinancement : 2 197 739 €
- Subventions : 417 558 €
- Fonds de compensation sur la TVA : 154 208 €
- Taxe d'aménagement : 80 000 €

**Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 504 005 € dont 2 337 723 € de dépenses d'équipement (détails ci-dessous)**

